

**COMMISSION CENTRALE
DES STATUTS ET REGLEMENTS
(Réunion télématique)**

PROCES-VERBAL N°6 DU 13 MARS 2017

SAISON 2016/2017

Présents :

Gérard MABILLE, Président de la CCSR
Alain ARIA, Philippe BEUCHET, Sabine FOUCHER, Sylvain GILBERT

Assistent :

Claude ROCHE, Membre du Conseil de Surveillance
Nathalie LESTOQUOY, Justine PINON

1. DEMANDE DE TRANSFORMATION D'UNE MUTATION REGIONALE EN MUTATION NATIONALE

Demande du club d'Asnières pour transformer la licence mutation Régionale de M. Jean-François RUFFE (licence 1916966) en mutation nationale pour le faire évoluer dans le collectif de Nationale 2.

Compte tenu :

- Que l'accord de transformation de cette mutation émanant du club quitté : club de Fumerolles Ligue de Guadeloupe date du 25 Février 2017.
- Que le dossier complet de demande de transformation de mutation a été transmis par le Club d'Asnières le 27 Février 2017.

La CCSR constate que la mutation régionale peut être transformée en mutation nationale à compter de la date de l'accord du club quitté à savoir le 25/02/2017.

Cependant le règlement spécifique N2, précisant que la date limite de qualification était le 11/01/2017 ; M. Jean-François Ruffe ne pourra pas être inscrit sur une feuille de match de N2.

Le Président
Gérard MABILLE

Le Secrétaire de Séance
Alain ARIA